

Vendredi 28 août 2020

FNEC FP 53
FO

Union
Départementale des
syndicats FORCE
OUVRIERE de la
Mayenne

10 rue du Dr. Ferron
BP 1037
53010, Laval Cedex

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : f nec.fp.53@laposte.net

Les représentant FNEC-FP FO au CHSCT-D

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'Education nationale
DSDEN, Cité administrative - BP 23851
53030 – LAVAL cedex 9

Monsieur le Directeur Académique,
Président du CHSCT départemental,

A la veille de la rentrée scolaire, nous souhaitons connaître les conditions sanitaires précises de la reprise du travail pour les personnels.

Le dernier Protocole sanitaire ministériel, publié 3 jours avant la pré-rentrée des enseignants, évoque la fourniture de masques, et son port obligatoire pour les personnels. Quels types de masques sont prévus ? Quand et comment sont-ils distribués ? Combien de masques sont prévus par personnel ? Du gel hydroalcoolique sera-t-il mis à disposition dans les écoles et les établissements du second degré ? En quelle quantité ?

Nous constatons également que les conditions décrites par le nouveau protocole ministériel sont tout aussi irréalisables que le précédent et continuent de faire reposer sur les personnels, les personnels de Direction, les directeurs d'école et les chefs de service la responsabilité d'une mise en œuvre quasi-impossible. Pour ces raisons, je me permets de vous rappeler à nouveau les obligations de l'employeur en matière de protection des personnels reconnue par le Code du travail.

Est-ce qu'un état des lieux a été effectué, pour connaître l'état des équipements de protection dans les établissements et services, comme nous le demandons depuis le mois de mars 2020 ? (Savon, serviettes à usage unique, solution hydroalcoolique...)

Qu'est-il prévu pour les personnels itinérants (TR, TZR, conseillers pédagogiques, enseignants référents, RASED...) en matière de protection ?

Par ailleurs, nous sommes particulièrement inquiets pour les personnels à risque face à la Covid-19 ou ayant une personne à risque à leur domicile. A titre d'exemple, même un masque chirurgical de type 2 pourrait s'avérer bien inutile dans une classe avec 30 élèves, s'il n'est pas renouvelé plusieurs fois par jours.

FNEC-FP **53** *Force Ouvrière* **FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Monsieur le directeur académique, avez-vous prévu une Note de Service départementale déclinant le Protocole sanitaire ministériel pour notre département ?

A notre connaissance, les DUERP ne sont toujours pas actualisés avec la prise en compte du risque pandémique. Pouvez-vous nous indiquer quelles mesures ont été prises pour la mise en conformité des DUERP ?

Nous souhaitons également la tenue d'un CHSCT-D dans les plus brefs délais.

Enfin, nous sommes disposés à discuter de vive voix avec vous des conditions de cette rentrée scolaire, lors d'une entrevue que vous voudrez bien nous accorder.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assurés, Monsieur le Directeur Académique, de notre parfaite considération.

Pour les représentants FO au CHSCT-D,
Stève Gaudin

